



## Taxe d'habitation propriétaire et locataire

Par **AlexDe**, le **28/10/2019** à **19:11**

Bonjour,

Je serai propriétaire d'un appartement à compter de Décembre 2019. Parallèlement à cela je suis actuellement locataire. Souhaitant réaliser des travaux dans le bien que je vais acquérir, je ne pourrai habiter dans mon bien qu'en février 2020.

Je devrai donc donner ma dédite, pour la location, en Janvier, étant en zone tendue (1 mois).

Ma question est la suivante : devrais-je payer une voire deux taxe d'habitation ?  
Comment cela va-t-il se passer ?

Merci pour vos retours !  
Cordialement